

Routes secondaires à 80 km/h: recours de deux associations au Conseil d'Etat

Deux associations d'automobilistes ont déposé lundi au Conseil d'Etat un recours en annulation contre la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, dont le décret a été publié dimanche et qui doit entrer en vigueur le 1er juillet.

Pour lire la suite, cliquez [ici](#).

